

Visite *Biodiv'Tour/Formation des élus Nature For City Life*

AVIGNON

28/09/2021

Éléments de contexte sur la collectivité

Avignon est une ville du Vaucluse, de 92 135 habitants (source INSEE, 2015). Par sa population, elle fait partie des villes moyennes et constitue la 16^{ème} aire urbaine de France.

La ville est engagée depuis plusieurs années dans la préservation de la biodiversité et le développement de la nature en ville. Depuis 2015, Avignon a décidé de gérer ses espaces verts sans aucun usage de produit phytosanitaire, et a mis en place la gestion différenciée, le fauchage tardif ainsi que la taille douce et raisonnée. Dans ce cadre, la révision du Plan Local d'Urbanisme a défini les grandes orientations d'aménagement urbain et de développement durable à l'échelle de la ville. En 2019, la collectivité réaffirme son engagement en faveur de la biodiversité, et réalise son Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA) et du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE). Un document permettant d'établir les priorités et la méthodologie pour valoriser le patrimoine naturel de la ville en créant un inventaire et une cartographie des habitats, de la faune et de la flore. La révision du PLU prévoyait également la mise en place d'un coefficient de biotopes par surface (CBS), ce qui implique un pourcentage minimum de surface éco-aménageable par rapport à la surface de la parcelle, accompagnée par une part minimum obligatoire de surface en pleine terre.

L'engagement déjà certains de la ville d'Avignon en faveur de la biodiversité et de la transition écologique, est valorisé depuis plusieurs années dans les démarches de labellisation et d'accompagnement que porte l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE), notamment au travers du dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN).

Déroulement de la visite

La visite de lancement du Biodiv'Tour/Formation des élus NFCL a eu lieu le **28 septembre** dernier à Avignon, journée au cours de laquelle **12 élus et techniciens** de collectivités de la région ont découvert la coulée verte comestible des quartiers ouest.

1. Présentation de la politique globale d'Avignon en faveur de la transition écologique et de la biodiversité

Le 28 septembre 2021 l'équipe d'Avignon, composée d'élus et de techniciens a accueillis le groupe de participants dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville à partir de 9h.

La journée a débuté par une présentation en salle de la politique globale d'Avignon en faveur de la transition écologique et de la biodiversité.

Au cours de cette présentation, élus et techniciens ont présenté le schéma directeur de la coulée verte, au total **4543m² de surface végétalisée**. Le document a pour objectif de limiter la fragmentation de l'espace, sensibiliser les habitants aux enjeux de maintien de la nature en ville, contribuer à l'adaptation au changement climatique du territoire et accompagner les évolutions du climat. En effet, la ville d'Avignon manifeste sa volonté de disposer d'un PLU innovant sur les questions d'adaptation au changement climatique par plusieurs actions, telles que la lutte contre les îlots de chaleurs urbains. Une étude qui s'inspire de la contribution de la FNE (France Nature Environnement) « A la recherche d'îlots de fraîcheur, contribution à la lutte contre l'inconfort climatique sur les deux quartiers extra Muros (quartiers des Sources et Saint Ruf) » fut développée. Ainsi, dix îlots de fraîcheur ont été programmés dans le PLU, de façon à ce que les habitants bénéficient à 5 minutes maximum à pied de zones végétalisées et rafraichies.



Figure 1: Schéma directeur de la coulée verte d'Avignon ; Ville d'Avignon, 2021

A terme la coulée verte connectera la Durance au tour des remparts.

2. Porte Saint-ROCH : désimperméabilisation et renaturation des abords des remparts



Figure 2: Remparts végétalisés ; ARBE, 2021

Départ pour la balade urbaine le long de la coulée verte comestible d'Avignon vers 10h, direction les remparts.

Depuis 2015, les cinq parkings aux abords des remparts ont été supprimés grâce à un engagement politique fort. Désormais, des actions de désimperméabilisation et de renaturation ont été menées sur plus de 4km des remparts. Une strate de plantes vivaces herbacées fleuries adaptées au contexte méditerranéen a été introduite, et conduite en gestion différenciée (fauche tardive de certaines bandes, plantes vivaces adaptées aux conditions agro-climatiques). Ces nouveaux aménagements contribuent à la gestion des eaux pluviales, à la séquestration carbone, et a pour objectif d'atténuer la surchauffe urbaine en proposant des espaces verts rafraichis, et en redonnant une plus grande place à la nature en ville. Aujourd'hui, les abords des remparts proposent une circulation verte, ombragée, apaisée à destination des piétons et cyclistes, accompagnée d'un transport électrique à haut niveau de service.

3. Parc Champfleury : requalification du parc

La balade urbaine s'est poursuivie le long du Boulevard Champfleury, une voie désormais apaisée et végétalisée, jusqu'à l'entrée du Parc Champfleury. Entre 2016 et 2021, les arbres ont été infestés par le chancre coloré, puis abattus et replantés ; des essences variées y ont également été ajoutées. Pour ce faire, la collectivité a élaboré une palette végétale proposée pour la végétalisation de la coulée verte. La palette est composée en grande partie de plantes fruitières, comestibles, mellifères, utiles aux oiseaux et aromatiques. Les essences retenues sont à forte typicité Méditerranéenne (arbousier, amandier, grenadier, etc.).



Figure 3 : Palette végétale ; Ville d'Avignon, 2021

4. Parc de la Laïcité

Le cheminement le long de la coulée verte comestible de la ville d'Avignon, a permis au groupe de découvrir le Parc de la Laïcité. En 2020, de nouveaux aménagement ont été intégrés (mobiliers urbains,

dont une plancha connectée), ainsi que la création d'une voie cyclable et la plantation d'arbres, arbustes et prairies fleuries.

5. Visite de la micro-ferme urbaine du TIPI



Figure 4: Présentation de la micro ferme urbaine - TIPI ; ARBE, 2021

La visite s'est poursuivie à la micro-ferme urbaine du TIPI, projet lauréat d'un budget participatif. Pour régénérer la nature en ville, tisser des liens entre le monde agricole et la ville, l'association « Les Jeunes Pousses » a porté le projet de micro-ferme urbaine, qui a mobilisé de nombreux acteurs, élus, associations, habitants et entrepreneurs pour créer un projet global. Sur cet espace, l'agriculture urbaine représente un levier d'attractivité, permettant de redynamiser le quartier et améliorer le cadre de vie des habitants. Au sein de cet espace vivant, écologique et fertile les élus et techniciens ont également pu se restaurer autour d'une cuisine bio et locale.

6. Parc Saint Roch et Parc Colette

Le cheminement de la coulée verte comestible a continué jusqu'à nouveau Parc Saint Roch. Une ancienne copropriété qui se reconnecte avec le parc Laïcité et permet le désenclavement du quartier et des populations. Puis, un arrêt au Parc Colette. Depuis plusieurs années des travaux ont lieu sur le Parc Colette, aujourd'hui il s'agit d'un espace naturel, apaisé et ouvert qui dispose d'un parcours de santé, une aire éducative terrestre et un jardin partagé. Le budget participatif de la ville d'Avignon, a

ainsi permis au projet de YAPUCA de créer des potagers participatifs, tomates, radis, courgettes, sur cet espace. Les habitants des quartiers Ouest de la ville, les scolaires et associations profitent désormais de ces nouveaux aménagements.

7. Ecole élémentaire Scheppler

Les effets du changement climatique conduisent à une augmentation de la fréquence des épisodes météorologiques extrêmes. A l'échelle de la ville, ces phénomènes impactent les populations au travers d'îlots de chaleur urbains, sécheresses, pollution, inondations ... Les cours d'écoles très bitumées et peu ombragées ont des conséquences sur les jeunes générations particulièrement vulnérables. Afin de lutter contre ces effets néfastes, la Ville d'Avignon s'est engagée, en 2020 dans une démarche de désimperméabilisation et de végétalisation en réaménageant ses cours d'école. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'Appel à projet « Un coin de verdure et pluie » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à destination des établissements scolaires. L'agence de l'eau proposait une aide bonifiée jusqu'à 70%, afin de promouvoir des ouvrages végétalisés d'infiltration des eaux pluviales, permettant par ailleurs de sensibiliser au cycle urbain de l'eau.

Au cours de la journée, le groupe a visité l'école Scheppler dont les travaux se sont terminés en majorité depuis septembre 2021.



Figure 5: Surface désimperméabilisée avant/après ; Ville d'Avignon, 2021



Figure 6: Avant désimpermeabilisation, cours d'école Scheeppler ; Ville d'Avignon, 2021



Figure 7: Après désimpermeabilisation, cours d'école Scheeppler ; ARBE, 2021



Figure 8: Plan projet - Ecole Scheppler ; Ville d'Avignon, 2021

La mise en place du projet a nécessité une concertation importante de l'ensemble des acteurs, élus, chef d'établissement scolaire, enseignants, parents, élèves, et agents techniques de la ville ; afin de garantir une pérennité de la démarche et des ouvrages réalisés.

Aujourd'hui le verdissement de la cour d'école, a conduit à l'apparition de nouveaux supports de jeux, et contribuent dans une certaine mesure à recréer le lien entre les enfants et la nature.

La visite s'est terminée autour de 16h à la gare SNCF d'Avignon.

Cette journée a rencontré un franc succès et a permis de donner à voir des réalisations exemplaires et inspirantes, dans le but de poursuivre la transition écologique et l'adaptation au changement climatique des territoires régionaux et de développer le partage d'expériences et la mise en réseau des acteurs.